

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **51 (1980)**

Heft 3: **64e Foire suisse d'echantillons Bâle 1980**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

En janvier 1980, l'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, a augmenté de 0,3 % pour atteindre, sur la base de 100 en septembre 1977, un niveau de 106,5 points, qui est de 5,1 % supérieur à celui de 101,4 enregistré une année auparavant. L'indice suisse des prix à la consommation traduit l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés, sans que son calcul soit influencé par des modifications affectant le volume ou la composition de l'assortiment de marchandises consommées et de services utilisés.

La hausse de 0,3 % subie par l'indice suisse des prix à la consommation en janvier 1980 par rapport au mois précédent est principalement imputable à la progression des indices des groupes « alimentation » (+ 0,7 %), « transports et communications » (+ 0,5 %) ainsi que « santé et soins personnels » (+ 1 %). En outre, l'indice du groupe « chauffage et éclairage » a connu un léger mouvement ascendant (+ 0,3 %). Les cinq autres groupes de marchandises et de services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique durant le mois sous revue.

Ce sont avant tout des augmentations de prix, qui étaient dans une large mesure saisonnières, pour des légumes, des fruits et les pommes de terre qui ont fait monter l'indice du groupe « alimentation ». Mais des prix plus élevés pour le pain et d'autres articles de boulangerie ainsi que pour les œufs, de la charcuterie et le sucre se sont aussi fait sentir. Les hausses de prix déjà appliquées dans différentes communes pour le pain s'inscrivent dans les limites autorisées par l'Administration fédérale des blés. Les effets de renchérissements ont cependant été un peu atténués par des baisses de prix pour la viande de porc.

L'avance marquée par l'indice du groupe « transports et communications » s'explique en premier lieu par des tarifs plus élevés pour les services d'entretien de voitures de tourisme et par des augmentations qui ont porté les prix de l'essence à un niveau dépassant de 1,2 % celui qui était le leur le mois précédent et de 20,4 % celui qu'ils atteignaient une année auparavant. Ils ont contribué à raison de 0,6 % à la hausse de l'indice général par rapport au même mois de l'année dernière (+ 5,1 %). En outre, on a noté des augmentations de prix appliquées par quelques entreprises de transports.

**Administration de l'ADIJ et rédaction
des « Intérêts de nos régions »**

Rue du Château 2, case postale 344
2740 Moutier 1, ☎ 032 93 41 51

Rédacteur responsable :
Frédéric Savoye, Saint-Imier

Secrétaire :
Françoise Baumgartner, Moutier

Abonnement annuel : Fr. 25.—
Prix du numéro : Fr. 2.50
Caisse : CCP 25 - 2086

ORGANES DE L'ADIJ

Direction

Président : Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier
☎ bureau 032 93 41 51 privé 039 41 31 08

Secrétaire : Françoise Baumgartner, 2740 Moutier
☎ 032 93 41 51

Membres : Rémy Berdat, 2740 Moutier, ☎ 032 93 12 45
Jean Jobé, 2900 Porrentruy ☎ 066 66 17 77
Marcel Houlmann, 2515 Prêles
☎ 038 51 31 21